

Opinion | Pacte financier mondial : associer davantage le secteur privé

Le Sommet sur le Nouveau pacte financier mondial organisé par la France cherche à trouver des solutions de financement pour lutter contre la pauvreté et le réchauffement climatique dans les pays les plus vulnérables. Pour Etienne Giros, le secteur privé européen a son rôle à jouer dans cette coopération Nord Sud.



« Le Sommet de Paris au profit des pays les plus vulnérables cherchera à définir un nouveau cadre de la finance mondiale, afin d'éviter de devoir choisir entre la lutte contre la pauvreté et la lutte pour le climat. » (Tim Dirven/Panos-rea)

Publié le 22 juin 2023 à 15:06 | Mis à jour le 22 juin 2023 à 15:21

Depuis quelque temps, les instruments financiers en faveur du développement visent à accélérer l'émergence entrepreneuriale africaine (PME et start-up locales). Certes, ces entreprises sont confrontées aux « missing middle » des PME en Afrique (absence de financement entre 1 et 20 millions d'euros). Mais il est regrettable que les entreprises privées du Nord ne soient toujours pas davantage l'objet des dispositifs mis en place. C'est comme si le secteur privé européen restait globalement ignoré par le monde du développement.

Le Sommet sur le Nouveau pacte financier mondial au profit des pays les plus vulnérables organisé par la France les 22 et 23 juin cherchera à définir **un nouveau cadre de la finance**

mondiale , afin d'éviter de devoir choisir entre la lutte contre la pauvreté et la lutte pour le climat.

Associer et mobiliser

À cette occasion, on peut souhaiter qu'un nouveau partenariat entre les secteurs privé et public en faveur du **développement africain** voie le jour, pour équilibrer la prédominance des ONG dans le débat. Il existe plusieurs pistes à explorer. D'abord, associer et davantage mobiliser le secteur privé pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en Afrique.

LIRE AUSSI :

| • Un sommet à Paris pour un choc de financement des pays du Sud

Cela nécessite un dialogue régulier de haut niveau pour mettre en place des partenariats de qualité. Les décideurs publics doivent être convaincus que les entreprises possèdent l'expertise nécessaire à l'atteinte des ODD, ce qui implique de recueillir leurs projets et de les financer. De son côté, le secteur privé doit mieux partager les attentes de la partie publique en matière de développement afin de s'inscrire dans ses objectifs.

Zones fragiles

Ensuite, étudier la proposition d'utiliser une partie des fonds publics pour dérisquer et favoriser les projets des entreprises européennes en Afrique utiles au développement. Cette nouvelle approche de financement direct du secteur privé par des instruments dédiés pourrait se concentrer sur les zones fragiles, en termes de sécurité ou de climat, qui prévalent sur une partie du continent africain. Elle pourrait aussi cofinancer une partie des nombreuses actions RSE des entreprises françaises en faveur des ODD.

LIRE AUSSI :

| • TRIBUNE - Sommet de Paris : résoudre le dilemme des pays en développement

Ces nouvelles voies de coopération entre les pouvoirs publics et les entreprises contribueraient à l'optimisation budgétaire de l'aide publique au développement. Le principe de confiance a priori doit s'appliquer désormais en faveur du secteur privé, afin de passer d'une logique de contrôle à une logique de confiance. C'est-à-dire mettre fin à l'inflation des règles contraignantes et des normes dissuasives pour les entreprises, pour se concentrer sur les moyens d'atteindre ensemble un objectif.

Le temps est venu d'accélérer les transformations en faveur d'une coopération simplifiée et d'un dialogue constructif sur le financement des économies africaines. Voilà un bel objectif commun.

Etienne Giros est président du CIAN et de l'EBCAM.